



AVIS

Le Maire de la Commune de SAINT-ANDRÉ,

Informe la population que conformément aux dispositions de l'article 261 du Code de procédure pénale, le tirage au sort public **des Jurés d'Assises** établi à partir de la liste électorale, au titre de **l'année 2025** aura lieu:

Le 17 avril 2024 à 09 heures
à la salle du conseil de la Mairie de SAINT-ANDRÉ.

Le Maire
Signé électroniquement par : JOE BÉDIER
Date de signature : 19/03/2024
Qualité : Maire
JOE BÉDIER